

LE PACTE du camion sympa et écologique

P A C S E
J'ADHERE

Le développement durable constitue un enjeu mondial de survie. Une réelle prise de conscience apparaît à l'occasion de la campagne présidentielle.

Le transport routier, a quant à lui, pris en compte cette problématique depuis déjà plusieurs années, ce qui a conduit notamment avec le respect des normes « Euro » à une réduction des consommations et des émissions de polluants.

Pour nous le développement durable ne s'arrête pas à la pollution mais doit prendre en compte, l'organisation du secteur, l'organisation de la société et la vie des hommes.

Aujourd'hui le transport routier français veut s'engager, souhaite le faire savoir et demande la réciprocité. C'est pourquoi l'OTRE propose un PACSE entre les candidats et le secteur (entreprises, salariés, organisations professionnelles, constructeurs, équipementiers, sociétés d'autoroute etc.)

P COMME PROPRE

Des véhicules compétitifs et « propres », les transporteurs s'engagent : 90 % de leur parc en moteurs euro IV et euro V d'ici à la fin de la mandature.

Le(la) candidat(e) s'engage : légalisation du 44 tonnes, du 60 tonnes dans un second temps, sur des axes dédiés au transport routier longue distance ou international.

Les transporteurs s'engagent : utilisation majoritaire des biocarburants à la fin de la prochaine mandature.

Le(la) candidat(e) s'engage : mise en place d'un réseau de distribution dédié au carburant professionnel, adoption d'une fiscalité appropriée aux carburants alternatifs au pétrole.

C COMME COMPETITIF

Les transporteurs s'engagent : Politique ambitieuse d'embauche de salariés, corrélativement à leur activité.

Le(la) candidat(e) s'engage : mise à l'ordre du jour européen de l'harmonisation de la fiscalité sur le carburant.

E COMME EQUITABLE

Les transporteurs s'engagent : Fiscalité sur les infrastructures, Accepter le principe d'une taxe kilométrique sur l'utilisation du réseau routier national non concédé.

Le(la) candidat(e) s'engage : Suppression de toute fiscalité sur le véhicule (taxe à l'essieu, redéfinition de l'assiette de la taxe professionnelle sans tenir compte du matériel roulant) - Affectation des recettes perçues à l'AFIFT et utilisation des fonds afin de moderniser le réseau routier afin de l'adapter au trafic routier actuel.

Les transporteurs s'engagent : Acceptation de la co-modalité dans le transport

Le(la) candidat(e) s'engage : Impartialité quant au traitement politique et économique des modes de transport

ENTREPRISE

NOM

TEL

DATE

SIGNATURE

A COMME ACTIF

Les professionnels s'impliquent dans la politique de formation : sensibilisation encore plus forte des salariés aux questions de sécurité routière, de conduite économique, afin de modifier le comportement des conducteurs sur la route.

Le(la) candidat(e) s'engage : Réforme de la formation dans les métiers du transport et de la logistique, en concertation avec les professionnels et leurs objectifs de travail.

S COMME SOLIDAIRES

La Profession s'engage : Amélioration du dialogue social - Promotion de signature d'accords en entreprises.

Le(la) candidat(e) s'engage : Désengagement de la tutelle de l'état dans les négociations paritaires

Les transporteurs s'engagent : Politique d'augmentation du pouvoir d'achat de leurs conducteurs routiers.

Le(la) candidat(e) s'engage : Exonération des charges salariales et patronales sur les heures supplémentaires,

Le(la) candidat(e) s'engage : Œuvrer politiquement pour une harmonisation des conditions de travail en Europe (alignement de la définition des temps de travail française sur la définition européenne).